

## Communiqué de Presse

Nantes, le 28 octobre 2015

# Angers Loire Métropole : un enjeu de développement au sein du grand Ouest

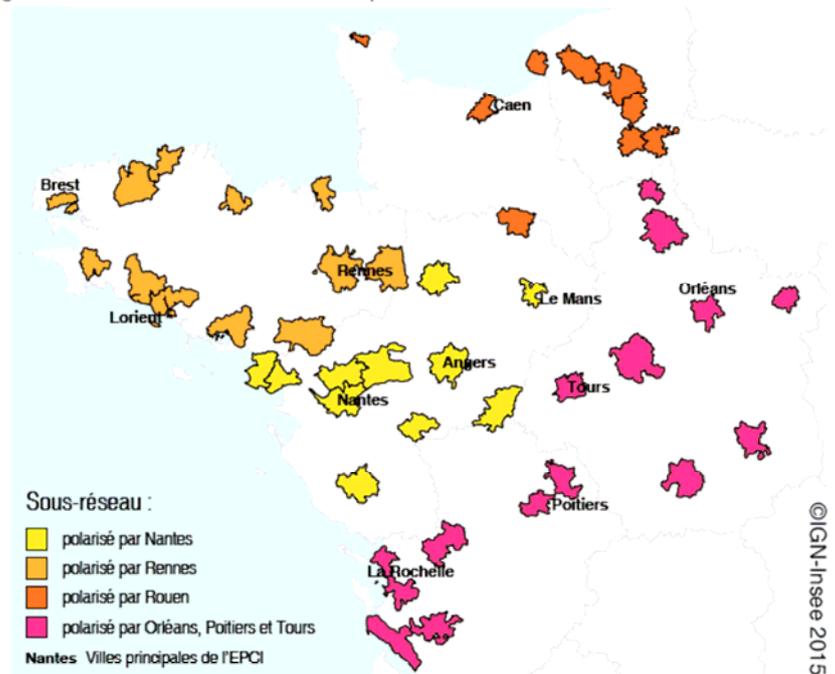
### ➤ Angers, un pôle moteur du réseau du grand Ouest

Angers Loire Métropole est une agglomération active dans un réseau d'échanges du grand Ouest, en troisième position derrière Nantes et Rennes et devant des villes au profil similaire comme Tours, Caen et Orléans.

Le réseau s'entend, dans cette étude, comme un regroupement d'agglomérations en fonction des liens privilégiés qu'elles entretiennent. Les liens sont mesurés à partir de flux de population (actifs, étudiants) et de transferts d'établissements.

Du fait de sa position centrale dans cette zone, l'agglomération d'Angers joue un rôle important dans la structuration du réseau grâce à ses échanges intenses avec Nantes et ses connexions avec les autres agglomérations du grand Ouest.

Sous-réseaux d'appartenance des EPCI au sein du réseau grand Ouest selon les flux de migrations résidentielles des actifs occupés



Source : Insee, Recensement de la population (RP) 2011.

### ➤ Un rôle de relais dans les Pays de la Loire

Au sein de ce grand réseau, se dessine un sous-réseau des villes des Pays de la Loire, pour lequel Angers joue un rôle pivot. Sur tous les flux mesurés (migrations d'actifs, d'étudiants, transferts d'établissements), Angers possède une relation préférentielle avec Nantes, Le Mans, Laval, Cholet et Saumur.

En volume, les flux principaux sont avec Nantes (entre 13 et 20 % des flux) et Paris (15 % environ des flux).

### ➤ Angers Loire Métropole et le fait métropolitain

Afin de déterminer le degré de métropolisation de l'agglomération angevine et d'identifier ses forces et les voies de progrès en matière de développement économique, Angers est comparé à un référentiel de 11 agglomérations semblables sur le plan de la taille et du profil, à savoir celles du Mans, Tours, Orléans, Dijon, Metz, Limoges, Caen, Reims, Clermont-Ferrand, Nancy et Brest.

### ➤ Avantage comparatif pour la population et l'emploi

Angers Loire Métropole compte 270 000 habitants. Elle se situe au 22<sup>e</sup> rang des agglomérations françaises pour sa population. L'évolution de la population est modérée, + 0,2 % par an entre 2007 et 2012 mais elle est plus dynamique que celle des agglomérations du référentiel, excepté Orléans. Angers Loire Métropole connaît une légère croissance de l'emploi malgré la crise durant cette période (+ 0,2 % par an entre 2007 et 2012), au second rang des villes comparables derrière Brest.

### ➤ Des services plus dynamiques, moins d'emplois de conception-recherche

L'économie angevine se caractérise par la présence importante de plusieurs secteurs des services (l'hébergement-restauration, activités financières, immobilières, services aux entreprises, enseignement), qui ont bien résisté à la crise. Le nombre de cadres des fonctions métropolitaines, signe du développement d'un territoire, a augmenté de 1,1 % par an depuis cinq ans contre + 2,3 % pour le référentiel. Cette moindre hausse à Angers est notamment liée à la perte d'emploi dans la conception-recherche.

### ➤ Une économie moins dépendante de têtes de groupe extérieures

Sur le plan décisionnel, le rayonnement d'Angers Loire Métropole est dans la moyenne des villes du référentiel : 16% des emplois sont dans des têtes de groupe. Par ailleurs, les emplois d'Angers Loire-Métropole sont moins dépendants des groupes extérieurs : le taux de dépendance est de 56 % pour l'agglomération angevine (58 % pour le référentiel), 10 points de moins que l'agglomération nancéenne par exemple.

Principaux indicateurs de métropolisation

	Population	Emplois	Part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi	Taux de dépendance	Part des étudiants dans la population	Part d'étudiants étrangers
	2012	2012	(en %)	(en %)	(en %)	(en %)
Clermont Communauté	282 675	155 762	9,9	46	11,3	7,6
Le Mans Métropole	198 161	109 583	7,8	59	5,8	7,0
Limoges Métropole	198 110	98 716	6,6	51	8,2	7,4
Caen la Mer	236 605	133 583	7,9	60	11,2	4,5
Orléans Val de Loire	275 037	143 955	10,5	64	6,0	6,3
<b>Angers Loire Métropole</b>	<b>269 340</b>	<b>133 361</b>	<b>7,9</b>	<b>56</b>	<b>11,2</b>	<b>5,9</b>
Reims Métropole	218 372	107 925	8,2	60	11,5	8,3
Grand Dijon	246 486	136 506	8,7	61	11,8	5,8
Brest Métropole Océane	206 719	106 268	9,1	57	9,8	6,7
Metz Métropole	217 877	113 854	7,6	60	9,0	7,4
Tours Plus	289 421	142 065	8,7	65	10,4	5,1
Grand Nancy	256 043	136 209	9,6	66	16,4	7,3
<b>Référentiel (moyenne)</b>	<b>238 682</b>	<b>125 857</b>	<b>8,7</b>	<b>58</b>	<b>10,2</b>	<b>6,7</b>

Sources : Insee, Lifi 2010, RP2011, RP2012 ; Ministère des Affaires Étrangères, 2012.

### ➤ Un potentiel d'innovation

Même si Angers dispose d'une part d'emploi dans les industries et services de haute technologie plus faible que d'autres villes comparables, elle possède d'autres atouts pour innover. La part des étudiants est notamment élevée (11,2 % de la population). De plus, l'agglomération accueille des organismes actifs dans des secteurs innovants, notamment à travers le pôle de compétitivité Végépolys, un des dix pôles nationaux à vocation mondiale. Récemment, Angers a été labellisé « French Tech » et la Cité de l'Objet Connecté a été créée afin d'accompagner les projets industriels innovants autour des domaines de l'électronique et du numérique.

### ➤ Une ouverture à l'international moins développée

Certains résultats montrent une ouverture à l'international un peu moins développée que dans les villes comparables. Les étudiants étrangers représentent 5,9 % des étudiants d'Angers contre 6,7 % pour le référentiel (10,7 % sur le seul champ de l'université contre 11,2 % pour les universités du référentiel). Angers Loire Métropole n'accueille aucun consulat ou ambassade, alors qu'en moyenne, les villes du référentiel en accueillent quatre. Seule une organisation internationale et européenne est présente sur le territoire angevin, l'Office communautaire des variétés végétales. Enfin, sur le plan du commerce international, l'économie de l'agglomération angevine n'exporte pas particulièrement.

➤ Cette étude est le fruit d'un partenariat entre l'Insee et l'Agence d'urbanisme de la région angevine (Aura).

**Diffusion :**

Insee Pays de la Loire - Insee Analyses n°21, octobre 2015,  
sur le site <http://www.insee.fr/pays-de-la-loire> (rubrique publications)

Contact presse Insee : 02 40 41 75 89 - [bureau-presse-pays-de-loire@insee.fr](mailto:bureau-presse-pays-de-loire@insee.fr)